



Office de l'Eau
GUADELOUPE



DOSSIER DE PRESSE

JOURNÉE MONDIALE
des ZONES HUMIDES



CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DE LA GUADELOUPE

*Garantir la préservation de la Ressource en Eau,
satisfaire les besoins des usagers.*

www.eauguadeloupe.com - contact@office-eauguadeloupe.fr



LE SOMMAIRE :

ÉDITO DE MARCEL SIGISCAR	3
COMMUNIQUÉ DE PRESSE	4
C'EST QUOI UNE ZONE HUMIDE ?	5
LA CONVENTION DE RAMSAR	6
POURQUOI MARIE-GALANTE ?	7
PROGRAMME	9
TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR	11

MIEUX CONCILIER URBANISME ET ENVIRONNEMENT

La journée mondiale des zones humides constitue un des événements phares du calendrier de l'Office de l'Eau. Elle établit une période au cours de laquelle, il peut aller à la rencontre des publics pour leur présenter ses missions. La préservation des milieux naturels est l'une des prérogatives principales de l'Office de l'Eau. En effet, il assure un appui technique aux collectivités sur les milieux aquatiques. Il réalise également des études scientifiques sur la qualité des eaux de ces milieux.

Cette année, la journée mondiale des zones humides s'empare du thème « Des zones humides pour les villes de demain » Un thème clé pour la Guadeloupe, qui, comme tout pays en développement doit gérer une pression urbaine de plus en plus forte. En raison de son insularité, elle ne peut faire l'économie d'une conception durable de son développement urbain.

J'en veux pour preuve le recensement de la Direction de l'Environnement de l'Alimentation et du Logement (DEAL) qui a identifié près de 1115 zones humides de plus de 1000m². Principalement des mangroves qui occupent l'embouchure des grandes rivières. Et ce sont justement ces espaces qui sont les premières victimes de l'urbanisation à outrance. Elles sont prédatées car elles se situent au cœur même du poumon économique de l'île. Ces mêmes mangroves ont été reconnues par l'UNESCO, il y a quelques années, comme la pierre angulaire de notre écosystème.

À l'heure de la transition énergétique, nous pouvons penser le développement différemment. Pour cela, les îles sont un laboratoire d'expérimentation parfait. L'urbanisation n'a plus à se faire au détriment de la nature. Nous pouvons penser un développement global dans lequel les zones humides continueraient à jouer leur rôle dans la grande chaîne de l'écosystème.

Afin de prouver que ce raisonnement peut faire sens, cette année, l'Office de l'Eau fait une étape à Marie-Galante. Il veut valoriser les îles du Sud, elles aussi riches de milieux naturels d'exception qui font la fierté de notre patrimoine touristique durable. Enfin, Marie-Galante fait l'objet d'une expérimentation au niveau européen sur le développement durable. Dans une balade, il s'agira de montrer dans quelles conditions ces espaces – a priori inconciliables – peuvent réussir à cohabiter.

Marcel SIGISCAR,

Président Délégué de l'Office de l'Eau Guadeloupe

LA JOURNÉE MONDIALE DES ZONES HUMIDES : ZOOM SUR MARIE-GALANTE

L'Office de l'eau, établissement public est à pied d'œuvre pour la Journée Mondiale des Zones Humides 2018. C'est un moment fort pendant lequel, il se met à la disposition des publics, afin de leur faire connaître l'étendue de ses missions. C'est aussi le moment idéal de transmettre – aux scolaires avant tout – le goût des bons gestes pour la préservation des milieux naturels.

Cette année, la JMZH prend ses quartiers à Marie-Galante. L'île, sous l'impulsion de la Communauté des Communes, est au cœur d'une expérience de développement durable à grande échelle. Elle a pris l'engagement de penser autrement son développement. Aussi convient-elle parfaitement au thème de cette année « Des zones humides pour les villes de demain ».

Les 2 et 3 février 2018, l'Office de l'Eau organise deux journées d'informations et de discussions avec le public. La première sera réservée à plusieurs sessions de rencontres avec les scolaires de l'île sur le site de l'Habitation Trianon à Grand-Bourg.

Le samedi 3 février 2018 sur le site de Folle-Anse

Le public est attendu pour une grande matinée de balade sur le site de Folle Anse. Une zone humide au cœur de la forêt domaniale située entre Grand-Bourg et la ville de Saint-Louis. Au cours de cette marche, les débats seront rythmés par les professionnels de l'Office de l'Eau, mais aussi par plusieurs intervenants d'entreprises implantées à proximité des sites préservés et des experts du développement durable.

Ces débats poseront les bases d'une réflexion profonde sur les moyens de concilier le développement urbain, économique et la préservation des écosystèmes vulnérables.

Contact Presse



K2COM'

Immeuble Acérola
Angle des rues Gothland et Jasor
97122 – Baie-Mahault, Z.I. Jarry
agencedecomunicationk2com@gmail.com
0590 26 22 26
06 90 15 99 35

UNE ZONE HUMIDE, QU'EST-CE QUE C'EST ?



La biologie définit une zone humide comme un environnement dont le principal élément de l'écosystème est l'eau. La présence de l'eau génère l'existence de faune et de flore typique semi-aquatique ou amphibie. Il est d'usage de distinguer les zones humides selon qu'elles soient maritimes ou côtières en fonction de leur éloignement de la mer. En France, la législation sur l'eau en date de janvier 1992 statue que les zones humides sont « des terrains, exploités, ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire ; la végétation, quand elle existe y est dominée par des plantes hydrophiles pendant au moins une partie de l'année. » Ces zones sont des éléments clés de la biodiversité et recèlent un patrimoine naturel considérable.

LES ZONES HUMIDES DE GUADELOUPE



Là ou en France elles constituent 25% de la biodiversité, les zones humides constituent près de 50% du patrimoine naturel de la Guadeloupe, principalement grâce à l'étendue de la mangrove. Au dernier recensement de la DEAL, l'île compte 1115 zones humides « potentielles » de plus de 1000m². Elles permettent à la faune de profiter d'un espace propice à sa reproduction, à son alimentation ou à son repos. En régulant la présence de la ressource en eau, elles facilitent la vie des créatures maritimes.

En Guadeloupe, les zones humides servent d'habitat à de nombreuses espèces d'oiseaux. Mais aussi à des tortues, de petits barracudas et plusieurs autres espèces de poissons. Si les zones humides peuvent être exploitées économiquement (aquaculture), elles restent des réservoirs naturels extrêmement fragiles. La mangrove est fondamentale aussi pour sa capacité à absorber le choc d'un potentiel tsunami.

QUELQUES OISEAUX DES ZONES HUMIDES



Grand Héron



La Frégate



Gallinule Poule d'eau

LA CONVENTION DE RAMSAR

Le 2 février 1971, à Ramsar, le Département Chasse et Pêche Iranien, organise une conférence internationale qui regroupe alors 18 pays. Ils signent la « Convention relative aux zones humides, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau. » qu'on appellera ensuite simplement la Convention de Ramsar. Deux ans plus tard, en décembre 1974, le traité est confirmé par la Conférence de Heiligenhafen, en Allemagne, sur la conservation des zones humides qui définit pour la première fois les critères d'identification des zones humides d'importance internationale. Le traité entre juridiquement en vigueur le 21 décembre 1975.

L'importance écologique stratégique des zones humides reconnue

En s'érigeant en signataires de la convention, les nations s'engagent à mettre en œuvre ou financer des programmes pour enrayer la dégradation et la disparition de ces espaces. Cela implique des plans d'urbanisation pensés pour préserver les zones humides mais aussi un recensement et une inscription sur la liste de Ramsar de leurs patrimoines exceptionnels. Les pays s'engagent aussi à soutenir la recherche, la formation et la surveillance des zones humides puis à coopérer avec les autres pays pour préserver ou restaurer les zones humides transfrontalières.

Aujourd'hui, 168 pays ont signé la convention de Ramsar. Tous les trois ans, ils se réunissent et votent les orientations principales pour les trois prochaines années. Les affaires courantes sont, elles, gérées par une commission permanente animée par six Régions de Ramsar.

Malgré l'implication des acteurs nationaux et supranationaux, les zones humides restent des zones particulièrement menacées. Même si le nombre de zones protégées est en augmentation, les conséquences de la pollution en amont ne sont pas encore forcément maîtrisées.

~FUN FACTS~

1963 – La Conférence de MAR organisée en Camargue appelle pour la première fois à un traité international sur les zones humides et une liste des zones importantes.

L'Australie est le premier Etat à déposer son instrument d'adhésion à la Convention. Elle inscrit la Péninsule de Cobourg comme premier site de Ramsar.

Le Canada est le pays disposant de la plus grande étendue de zones humides avec ses **130 000 km²**

Le Soudan du Sud est le dernier pays signataire de la convention le 10 juin 2013

Au total **2122 sites** ont été listés pour une surface totale de 205 366 160 hectares

P **OURQUOI MARIE-GALANTE ?**

Les 2 et 3 février prochains, l'Office de l'Eau a décidé de faire escale à Marie-Galante. En dépit de la rareté de la ressource en eau, l'île abrite plusieurs zones humides. L'habitation Trianon à Grand-Bourg, la zone des « Sources » à Saint-Louis, Les Basses à Grand-Bourg et enfin le littoral de Folle-Anse à Saint-Louis. L'Office de l'Eau choisit de mettre à l'honneur la zone de Folle-Anse et de Trianon.

MARIE-GALANTE. ÎLE DURABLE



Lors de la Conférence des Régions Périphériques Maritimes, à Malte, le projet « Marie-Galante, île durable » a été présenté pour répondre à l'appel à projet « îles du futur » lancé par l'Union Européenne. En clair, l'île s'engage à penser autrement son développement en l'appuyant essentiellement sur des projets répondant aux exigences de la transition énergétique et/ou du développement durable. C'est un programme très fortement soutenu par les hautes instances européennes qui veulent voir, sur de petites échelles, si ce type de développement est viable à long terme.

Le thème de la Journée Mondiale des Zones Humides de 2018 repose la question de la coexistence entre les zones urbaines et les zones humides.

En quête de dynamisme économique et revitalisation démographique, Marie-Galante a l'obligation de proposer un projet qui ménage à la fois l'habitat humain et la pureté de son patrimoine écologique. La question de la préservation de la zone de Folle-Anse coincée entre trois zones industrielles (l'usine de production de sucre, le port et la déchetterie) est un cas d'école et sera l'espace d'une journée et d'une balade, l'objet des débats entre les techniciens de l'Office de l'Eau, le grand public et les experts invités.



**SAMEDI
03 FÉV**

6H45

RENDEZ-VOUS AU CENTRE
DE TRANSFERT DE DÉCHETS DE FOLLE-ANSE

7H

PRÉSENTATION DU CENTRE DE
DÉCHETS DE FOLLE-ANSE

Intervenant : CCMG

7H30

PRÉSENTATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES

Intervenants : CCMG / Nantaise des Eaux Services

8H

VISITE FAUNE ET FLORE DU MARAIS DE FOLLE-ANSE

Intervenants : ECOLAMBDA /

Félix LUREL Docteur en écologie insulaire botanique tropicale

10H30

ARRIVÉE AU CARBET

EXPOSITION ZONES HUMIDES

INTERVENTION GRAND PORT CARAÏBE (15min)

INTERVENTION DU CONSERVATOIRE DU LITTORAL (15min)

TOUR DE TABLE DES ACTEURS

*Intervenants : Conseil Départemental / Office de l'Eau / Conservatoire du Littoral / Guadeloupe
Port Caraïbe / Association Ecolambda / ONF*

ÉCHANGES SUR LES ACTIONS DU PLAN DE GESTION DE FOLLE-ANSE

COLLATION

POUR LE 03 FEVRIER, L'INSCRIPTION EST OBLIGATOIRE JUSQU'AU 31 JANVIER 12H

sur la page facebook ou au 0590 80 99 78. Prévoir chaussures de rechange

Menné ti Ban a zot !

TOUT CE QU'IL FAUT SAVOIR

L'ÉVÉNEMENT

Le 2 février, Journée Mondiale des Zones Humides, créée en février 1971 à Ramsar en Iran

L'Office de l'Eau organise deux journées d'information à destination des scolaires et du grand public

Le 2 février 2018

rencontre avec les élèves de CM2 de Grand-Bourg sur le site de l'Habitation Trianon.

Le 3 février 2018

Balade sur le site de Folle Anse départ 7 heures jusqu'à 15 heures.

Prévoir de bonnes chaussures (voir chaussures de rechange).

Menné ti ban a zot !

LES PARTENAIRES



L'OFFICE DE L'EAU

Route de Grande-Savane Gourbeyre
97113 – Guadeloupe
0590 80 99 78

CCMG

Rue du Fort BP 48
97112 Grand-Bourg
0590 97 83 58

Sophie KANOR

OE 971
0590 80 95 19 - 0690 33 23 54

AMICALE ECOLAMBDA

Saragot Les Bas
97134 Saint-Louis de Marie-Galante
0690 29 29 09



Office de l'Eau
GUADELOUPE



*Garantir la préservation de la Ressource en Eau,
satisfaire les besoins des usagers.*

www.eauguadeloupe.com - contact@office-eauguadeloupe.fr